FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dernière révision
11/13/2015
Date produite
11/13/2015

MOUSSE-ÉCLAIR (BLEU)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit • Mousse-Éclair (bleu)
Formule de produit • ELC-9507

USAGE RECOMMANDÉ DU PRODUIT CHIMIQUE ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

Utilisation recommandée — **Nettoyant pour véhicules à haut pouvoir moussant pour lavage en 2 étapes**

COORDONNÉES DU FOURNISSEUR

• Les Équipements de lavage de la Capitale inc.
1677, route de l'Aéroport,
L'Ancienne-Lorette, Québec
G2G 2P3
Tél. : 418-704-6611
www.laveusepressionelc.com

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS

États-Unis - Selon la norme d'informations sur les dangers OSHA 29 CFR 1910.1200

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification des dangers potentiels •
Toxicicité aiguë – cutanée – 3
Toxicité aiguë – orale – 3
Toxicité aiguë – inhalation – 3
Corrosion cutanée / Irritation – 1B

ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE

Mentions d’avertissements et pictogrammes



Danger



Danger



Danger

Danger



MENTIONS DE DANGER

H301	Toxique en cas d’ingestion.
H311	Toxique en cas de contact avec la peau.
H331	Toxique en cas d’inhalation.
H314	Provoque de sévères brûlures cutanées et lésions oculaires.

CONSEILS DE PRUDENCE

P264 Bien se laver après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / des lunettes de sécurité / une protection pour le visage.

P261 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, bruines, vapeurs ou particules.

P260 Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, bruines, vapeurs ou particules.

P264 Bien se laver après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / des lunettes de sécurité / une protection pour le visage.

P301+P330+P331 SI INGESTION : rincer la bouche. NE PAS provoquer de vomissements.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : retirer ou enlever tout vêtement contaminé. Rincer la peau à l'eau du robinet ou sous une douche.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : amener la victime à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permette de bien respirer.

P310 Communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Un traitement spécifique contre un empoisonnement à une matière active est requis.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, s'il y a lieu et s'il est possible de les enlever facilement. Continuer à rincer.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

P501 Éliminer les contenus / contenants conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et du savon.

P312 Communiquer avec le Centre Antipoison ou un médecin

P321 Un traitement spécifique contre l'intoxication par un principe actif est nécessaire.

P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements et laver avant réutilisation.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

AUTRES CATÉGORIES DE DANGERS



SANTÉ	3
INFLAMMABILITÉ	0
DANGERS PHYSIQUES	0
PROTECTION PERSONNELLE	D

SECTION 3 : INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU PRODUIT

Dénomination chimique	CAS	Pourcentage en poids
Acide hydrofluorique	7664-39-3	<20
Acide sulfurique	7664-93-9	<2
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	<10
2- butoxyéthanol	111-76-2	<10

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

INHALATION • En cas d'exposition complète, emmener immédiatement la victime à l'air frais. Donnez-lui de l'oxygène ou effectuez des manœuvres de respiration artificielle si nécessaire. Communiquer immédiatement avec un médecin.

PEAU • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les souliers contaminés. Consulter immédiatement un médecin et en attendant, appliquer en massant un gel de 2.5% de gluconate de calcium ou en trempant la peau avec une solution de chlorure de Zéphirane à 0,13%. Laver les vêtements avant réutilisation.

YEUX • Rincer immédiatement les yeux avec un jet d'eau délicat, mais abondant pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Communiquer avec un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION • Ne pas provoquer de vomissements. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Afin de diluer, demandez à la victime de boire deux grands verres d'eau. Communiquer immédiatement avec un médecin.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS • Utiliser des moyens d'extinction non inflammables ou non explosifs

DANGERS PARTICULIERS • Aucun risque de danger inhabituel en cas d'incendie ou d'explosion

MESURES DE PROTECTION SPÉCIALES POUR LES POMPIERS • En cas d'incendie, porter des vêtements de protection complets, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome et approuvé par le NIOSH, comprenant un masque de visage à débit constant ou autre dispositif à pression positive.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

PERSONNEL AUTRE QUE LE PERSONNEL

D'INTERVENTION • Pour le personnel autre que le personnel d'intervention; aérer la zone de la fuite ou du déversement et retirer toutes les sources d'allumage. Porter les équipements de protection appropriés tel que recommandé pour prévenir la contamination de la peau, des yeux et des vêtements personnels. Isoler la zone affectée. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé, à moins de porter les équipements de protection appropriés. Empêcher l'entrée du personnel non impliqué et non protégé.

AGENTS D'INTERVENTION •Pour les agents d'intervention, commencer par isoler la zone touchée par un périmètre de sécurité de 50 mètres (150 pi). Éliminer toutes les sources d'allumage (interdiction de fumer, éviter les étincelles et les flammes dans la zone immédiate). Rester en dehors des zones basses. Garder le personnel non autorisé à l'écart. Rester face au vent. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DANS L'ENVIRONNEMENT • Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Si possible, empêchez le produit de s'écouler dans les drains, les eaux de surface ou souterraines. Ce produit est biodégradable.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

CONFINEMENT ET NETTOYAGE • Confiner et récupérer le liquide si possible. Recouvrir les drains et limiter le déversement si vous pouvez le faire de manière sécuritaire. Recueillir les liquides dans un contenant approprié ou l'absorber avec un matériau inerte (par exemple; vermiculite, sable terre) et placer dans un conteneur de déchets chimiques. Ne pas utiliser des matériaux combustibles, tels que la sciure de bois. Les petits déversements peuvent être évacués dans l'égout sanitaire avec la permission des autorités locales.

SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE

- Protégez-vous en portant de la protection. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine du produit. Garder le contenant fermé. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Se laver à fond après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

CONDITIONS POUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE ET LA PRÉVENTION DES PRODUITS INCOMPATIBLES

- Protégez-vous en portant de la protection. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine du produit. Garder le contenant fermé. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Se laver à fond après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
-

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Dénomination chimique	**CAS**	**VLE**

	7664-39-3	3 ppm
Acide hydrofluorique	7664-93-9	1 mg/m3
Acide sulfurique	25155-30-0	N/E
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	111-76-2	50 ppm
2- butoxyéthanol		

CONTRÔLE D'INGÉNIERIE APPROPRIÉ

- Utiliser des systèmes de ventilation adéquats, afin de maintenir les concentrations dans l'air ambiant à des niveaux inférieurs aux normes d'exposition, en milieu de travail.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE, TELLES QUE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES YEUX / VISAGE • Lunettes de sécurité pour les produits chimiques et un masque de protection.

PROTECTION DE LA PEAU • Gants de nitrile

PROTECTION RESPIRATOIRE • Aucune protection requise pour un usage normal. Utiliser un masque à oxygène approuvé en cas de surexposition.

.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide bleu foncé	**Limites inférieures**	Non disponible
Odeur	Odeur forte acide	**Pression de vapeur**	Non disponible
		Viscosité	Non disponible
pH <1.5			
Densité de vapeur	Non disponible		
Point de fusion/congélation	Non disponible	**Densité relative**	1,05 g/ml
Point initial d'ébullition	Non disponible	**Solubilité**	Miscible avec l'eau
Point d'éclair	Ne produira pas d'étincelle	**Coefficient de partage**	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible	**Température d'auto ignition**	Non disponible
Inflammabilité	Non disponible	**Température de dégradation**	Non disponible
Contenu en COV	< 75 g/L	**Viscosité**	Non disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales de température et de pression.
Risque de réactions dangereuses	Ne se produira pas.
Conditions à éviter	Pas de conditions inhabituelles.
Matériaux incompatibles	Ne pas mélanger avec des acides forts ou des bases. Ne pas mélanger avec aucun autre produit chimique, à moins d'indication contraire du fabricant.
Décomposition dangereuse	En cas d'incendie, des produits tels que des oxydes de carbone, des hydrocarbures, des vapeurs ou des émanations, de la suie et de la fumée peuvent être produits.

SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Aucune information spécifique sur le mélange
Irritation/corrosion de la peau	Aucune information spécifique sur le mélange
Dommages et irritation sévère aux yeux	Aucune information spécifique sur le mélange
Sensibilité respiratoire ou cutanée	Aucune information spécifique sur le mélange
Mutagénicité des cellules germinales	Aucune information spécifique sur le mélange
Carcinogénicité	Aucune information spécifique sur le mélange
Toxicité pour la reproduction	Aucune information spécifique sur le mélange
STOT Exposition unique	Aucune information spécifique sur le mélange
STOT Exposition répétée	Aucune information spécifique sur le mélange
Danger par aspiration	Aucune information spécifique sur le mélange
Organes cibles	Peau
Toxicologie; voies de pénétration possible	Ingestion, inhalation, peau, yeux

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

INHALATION AIGUË	Les vapeurs et bruines d'aérosol peuvent provoquer une irritation des muqueuses, du nez et de la gorge. Peut provoquer une inflammation et un œdème pulmonaire. Peut être fatal si inhalé..
INHALATION CHRONIQUE	Les vapeurs ou la bruine peuvent aggraver les problèmes pulmonaires existants.
CONTACT CUTANÉ AIGU	Le contact avec la peau peut provoquer des brûlures. Le contact avec le produit et l'absorption immédiate par la peau peut provoquer une hypocalcémie (perte de calcium). Cet effet peut être retardé de plusieurs heures après l'exposition.
CONTACT CUTANÉ CHRONIQUE	La sensibilité de la peau peut survenir en cas d'exposition répétée et prolongée. Des cicatrices peuvent survenir suite à des expositions Un engourdissement ou des lésions aux terminaisons nerveuses sont possibles, si répétées.
CONTACT AIGU DES YEUX	Le contact avec les yeux peut provoquer des dommages oculaires ou la cécité.

CONTACT CHRONIQUE : YEUX Aucune donnée disponible.

INGESTION AIGUË Peut être mortel si ingéré. Peut provoquer des brûlures à la bouche, la gorge et l'estomac. Peut provoquer une insuffisance rénale.

INGESTION CHRONIQUE Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

DURÉE D'EFFICACITÉ ET BIODEGRABILITÉ Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange. Les composants du mélange sont déterminés comme étant facilement biodégradables ou intrinsèquement biodégradables.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

MOBILITÉ DANS LE SOL Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

AUTRES EFFETS NOCIFS Il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur le mélange.

SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION Si jamais le produit ne peut pas être conservé pour la récupération ou le recyclage, il devrait être entreposé dans un site d'élimination approprié et approuvé. La transformation, l'utilisation ou la contamination de ce produit peuvent

modifier les options possibles de gestion des déchets. Les réglementations provinciales ou locales sur l'élimination des déchets, peuvent différer des réglementations fédérales. Éliminez les contenants et les contenus non utilisés, conformément aux exigences fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14 : INFORMATION POUR LE TRANSPORT

TRANSPORT UN 1790, Solution d'acide fluorhydrique (avec teneur maximale de 60%), 8, P(6.1), GII

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX Aucune connue.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES Aucune connue.

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SARA TITRE III

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CODE CAS / CAT	POURCENTAGE EN POIDS
Fluor d'hydrogène	7664-39-3	<20
Éthers de glycol	N230	<10

AUTRES INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

TSCA (Toxic Substance Control Act) : Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés sur la liste d'inventaire de la TCSA

CARCINOGÉNICITÉ : Non répertorié par le CIRC, le NTP, or la OSHA

CALIFORNIA PROPOSITION 65: ce produit ne contient pas de produit chimique actuellement répertorié en tant que toxines carcinogènes ou reproductives, identifiées par la proposition

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 11/13/2015 **Produite le** 11/13/2015

RÉPERTOIRE DES ABRÉVIATIONS
N.E = Non établi CAS = Chemical Abstract Service. ppm = parties par million g/L = grammes par litre
Mg/m3 = milligrammes par mètre cube

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Les informations de cette fiche signalétique sont présentées de bonne foi, mais ne font aucune représentation quant à leur exhaustivité ou à leur précision. Ce document est publié uniquement à titre de guide pour la manutention sécuritaire du produit par une personne bien formée et habilitée à utiliser ce produit. Les personnes qui reçoivent ces informations doivent faire preuve de jugement afin de déterminer si l'utilisation du produit est justifiée dans un contexte particulier. CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION OU N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, TELLE QU'EXPRIMÉ DANS LE TEXTE OU SOUS-ENTENDUE, N'INCLUANT AUCUNE LIMITATION DE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, DE FIABILITÉ POUR UN USAGE PARTICULIER DANS LE RESPECT DES INFORMATIONS ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE OU DU PRODUIT CONCERNÉ PAR LESDITES INFORMATIONS. PAR CONSÉQUENT, CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SOUSTRAIT LES AUTEURS À AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES QUI RÉSULTERAIENT.